



Docteur Valérie PONCIN
Médecin coordonnateur national

Dax le 24/03/2015

CR du colloque national de lutte contre le dopage du CNOSE du 20 mars

Point du MS sur la politique nationale et IN de lutte contre le dopage

Nouveau Code Mondial Antidopage au 01/01/2015, changements :

- L'AFLD peut faire des CAD supplémentaires sur des compétitions IN
- Peut intervenir au domicile privé des sportifs trackés entre 21h et 6h
- Aug du pouvoir de sanction des fédérations
- Obligation de signalement à la fédération IN
- La France doit adapter ses textes législatifs

La cour des comptes a émis des réserves sur le fonctionnement des politiques de prévention : manque d'objectifs, manque de pilotage, d'ambition, de définition du public. Mise en place d'un audit sur l'AFLD et ne Numéro Vert.

Le MS va revoir sa stratégie nationale pour mieux connaître le phénomène du dopage, sensibilisation des jeunes et des jeunes sportifs. Plan 2015/2017 6 objectifs :

- Connaître : études, colloques, séminaires
- Sensibiliser le plus grand nombre : médias
- Sensibiliser les jeunes sportifs de loisir : écoles, UNSS, pharmacies, salles de fitness
- Poursuivre la sensibilisation des sportifs : soutien financier aux fédérations mais manque de visibilité sur ces actions, recenser les outils de prévention, mieux mobiliser els professions gravitant autour des sportifs
- Adapter le dispositif de l'état existant : N° vert, AMPLD doivent évoluer
- Aug la collaboration avec l'industrie pharmaceutique : traçabilité des médicaments, norme Afnor pour les complément

Actualité de l'AFLD

Baisse du budget : baisse de 6 des CAD en 2014 vs 2013 et idem pour 2015

CAD renforcés sur les SHN, systématiques sur les sélectionnés aux JO

Renforcer le ciblage

Les AUT seront rentées dans la système ADAMS (tracking des sportifs ciblés)

TDSSA : document technique de l'AMA déterminant les risques de prise de produits en fonction des disciplines (ex : hormone de croissance)

Moins de CAD urinaires, plus d'analyses spécifiques

De plus en plus de substances sont recherchées, stabilité du chiffre d 'analyse (env 10 000)

Conso de cannabis : outils à développer en partenariat avec CNOSE

CAD supplémentaires sur les jeunes sportifs en début de carrière à visée pédagogique

Centre Hospitalier de la Miséricorde – 27, avenue Impératrice Eugénie - 20303 AJACCIO CEDEX 1
Tél. : 04 95 29 91 93 - Fax. : 04 95 29 94 85 – E-mail : bruno.grandjean@ch-ajaccio.fr

Futurs travaux de l'AMA

Accent porté sur la qualité du ciblage des CAD

Mise en conformité des agences antidopage

Prévention et sensibilisation des sportifs et de leur entourage

Sanctions plus lourdes pour les vrais tricheurs et plus de flexibilité selon les substances,

Entourage : sanctions prévues sur personnel de soutien. Maintenir un environnement favorable au sport sans dopage

TUE : Therapeutic use exemption = AUT, renforcer la reconnaissance mutuelle entre pays

Priorités 2015 :

- Recherche scientifique
- Développement du passeport biologique
- Création d'outils
- Partenariats avec l'industrie pharmaceutique
- Création d'une commission d'enquête indépendante sur la Russie

Le XENON

Utilisé par tous les SHN russes

Agit sur le métabolisme du VEGF et de l'EPO

Le logiciel ADAMS

Administration et management en ligne développé par l'AfId et mis à disposition des fédérations internationales pour coordonner les activités anti dopage

Autorisation du CNIL pour transmission de données : localisation et profil biologique

Peuvent y intervenir : laboratoires accrédités, sportifs ou représentants, agences nationales anti-dopage, fédérations IN ; différents modules et accès : contrôles, passeports biologiques, localisation ...

Le sportif désigné par l'AfId pour appartenir au groupe cible doit renseigner un créneau de 1 heure entre 6h et 21 h où il pourra être contrôlé.

Compléments nutritionnels

Très gros marché : >1000 millions d'€/an en France, prévalence de consommation difficile à déterminer, pour les disciplines olympiques sans doute >1 complément/sportif au moins toute l'année.

Statut : ce ne sont pas des médicaments mais sont commercialisés sous forme de médicaments

Effet nutritionnel : besoins non couverts ? Importance de l'évaluation des apports

Effet physiologique pour certains : aide ergogénique

Pourquoi tant consommés ?

- Réaliser un apport en nutriments
- Prévenir un déficit en nutriments
- Apporter une aide ergogénique +++
- Parce que les autres le font

3 critères : Intérêt à prouver, maintien de l'état de santé, respect des règles AD : 3 catégories :

- OK les 3 : certaines protéines, la créatine (je cite le Pr Bigard)
- Pas d'intérêt nutritionnel et pas d'effet vérifié sur la performance : AA, caféine...
- Idem et risque d'effets II : à éviter : prohormones, éphedra et tous les extraits de plantes, ATT méthylhexanamine (sur liste)

Méconnaissance de l'effet des associations

Cas de contaminations volontaire par des substances dopantes (ex : créatine + prohormones)

L'ANSES ex AFSAPS surveille les effets II : déclaration à faire sur leur site. Il existe une norme AFNOR mais ce n'est que du déclaratif et peu de contrôle ensuite...

Centre Hospitalier de la Miséricorde – 27, avenue Impératrice Eugénie - 20303 AJACCIO CEDEX 1
Tél. : 04 95 29 91 93 - Fax. : 04 95 29 94 85 – E-mail : bruno.grandjean@ch-ajaccio.fr

Expérience de la FF de rugby dans l'utilisation des compléments alimentaires auprès des jeunes en pôle espoir et pôle France

Présentation faite par le Pr X Bigard conseiller scientifique de la FFR et conseiller scientifique de l'AFLD et Mr Piscione directeur de recherche et développement de la FFR .

On nous a présenté l'expérience de cette fédération qui donne systématiquement de façon organisée et contrôlée, des compléments nutritionnels type protéines mais aussi créatine, de façon personnalisée aux jeunes sportifs en pôle. Cette consommation figure dans l'engagement que les sportifs signent à travers leur charte du SHN.

Argumentaire :

- Quelles ressources physiques doivent être développées ?
- Gestion de la fatigue
- Sessions d'information nutritionnelle et de sensibilisation au dopage en différenciant les produits
- Conception de protocoles nutritionnels
- Sélection de compléments alimentaires selon des critères

Un certain ébranlement de l'auditoire a été remarqué (dont le mien) et beaucoup de questions dont certaines agressives suivies de réponses également agressives, il est bien dommage que le manque de temps ait empêché d'aller plus loin dans la discussion comme l'a fait remarquer Alain Calmat.

Pour ma part j'ai communiqué ma désapprobation le lendemain au président de la CM du CNOSF car ce discours m'a paru aller à l'encontre de l'approche qu'on nous demande d'avoir auprès des jeunes sportifs à savoir ne pas entrer dans la différenciation des produits, et associer sport et prise d'un produit quel qu'il soit est la définition même de la conduite dopante contre laquelle le Ministère nous demande de lutter depuis longtemps ; un tel discours était surprenant dans un colloque de lutte contre le dopage.

Je vous passe le discours de Mr Piscione directeur de recherche et développement au sein de la FFR.

Le dernier point sur la prescription des antalgiques fait par le médecin de l'équipe française des jeux, n'a rien révélé que vous ne sachiez déjà, à savoir : perte du signal d'alarme de la douleur et attention à ne pas prescrire de produits sur liste.

Centre Hospitalier de la Miséricorde – 27, avenue Impératrice Eugénie - 20303 AJACCIO CEDEX 1
Tél. : 04 95 29 91 93 - Fax. : 04 95 29 94 85 – E-mail : bruno.grandjean@ch-ajaccio.fr